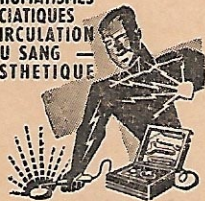


RHUMATISMES
SCIATIQUES
CIRCULATION
DU SANG —
ESTHETIQUE



MODÈLE **B210**

DATE de SORTIE

Mar 1965

BON DE GARANTIE

Le présent appareil est garanti 2 ans contre tout vice de construction ou défaut de matière. Nous réparons gratuitement l'appareil s'il ne donne pas entière satisfaction, sous condition que le plomb de garantie soit intact.

Les défauts survenus par l'usure ne tombent pas sous la garantie.

IMPORTANT - Pour toutes vérifications nous adresser seulement le bloc mobile avec le manche et le cordon secteur.

Le colis devra être soigneusement emballé et adressé à domicile franco, accompagné du présent Bon et d'une lettre indiquant les observations. L'échange des pièces défectueuses est fait gratuitement.

La garantie ne s'applique pas aux électrodes qui ne sont ni reprises ni échangées.

Cet appareil est garanti sous réserve d'utilisation correcte comme indiqué dans la brochure.

AVIS IMPORTANT - "Les appareils **HOLO-ELECTRON** sont conçus d'après les principes scientifiques de l'illustre professeur d'ARSONVAL (Attestation du 9 Mai 1936). Quoique antiparasités, ils sont susceptibles de gêner la réception de la radio et de la télévision dans le voisinage immédiat, il est donc recommandé d'en faire usage en dehors des heures d'émission".

EMPLOI - Pour assurer l'efficacité de l'antiparasite, l'électrode doit être en contact immédiat avec l'épiderme et la poignée métallique bien tenue en main.

POUR PROCÉDER SUR UN TIERS - Procéder comme pour soi-même et se mettre en contact immédiat avec la main ou le bras du sujet afin d'établir le circuit.

HOLO - ELECTRON

Dépositaire - Démonstrateur

Georges LAMBERT

26, Avenue Maréchal-Foch, 26
(4^{me} Etage)
NICE

Sur Rendez-Vous exclusivement

EMILE MICHEL
CONSTRUCTEUR DES APPAREILS

"HOLO ELECTRON"
ELECTRO-MEDICAUX

55, Rue de Bretagne, PARIS-3^e
Tél. : TURbigo 96-66

GARANTIE 2 ANS

Jeanne TETROUS
REPRESENTANTE
21, Rue des Bergers
GRENOBLE
Téléphone 44-36-32